

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi « NOTRe », créée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

La loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit la généralisation du Compte Financier Unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

La commune de Bonny-sur-Loire a souhaité mettre en place le Compte Financier Unique (CFU) dès l'année 2024.

Le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2025, le Compte Financier Unique du budget principal fait apparaître un résultat global de 481 735.96 €.

COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE					
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 031 881,45 €	2 217 383,00 €	4 249 264,45 €
	Recettes réalisées	B	1 113 066,16 €	2 321 954,91 €	3 435 021,07 €
	Restes à réaliser	C	304 700,00 €	0,00 €	304 700,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 630 309,48 €	2 779 381,62 €	4 409 691,10 €
	Dépenses réalisées	E	856 707,78 €	2 015 716,98 €	2 872 424,76 €
	Restes à réaliser	F	545 987,00 €	0,00 €	545 987,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	256 358,38 €	306 237,93 €	562 596,31 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-401 571,97 €	561 998,62 €	160 426,65 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	-145 213,59 €	868 236,55 €	723 022,96 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-241 287,00 €	0,00 €	-241 287,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-386 500,59 €	868 236,55 €	481 735,96 €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 883 653.53 €.

Les recettes se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2025
013 – Atténuation de charges	66 576.55 €
70 – Produits des services	128 938.17 €
73 – Impôts et Taxes	1 559 216.72 €
74 – Dotations et participations	473 389.56 €
75 – Autres produits de gestion courante	81 146.35 €
77 – Produits exceptionnels	8 722.76 €
78 – Reprises sur provisions et amortissements	0.00 €
042 – Opérations d'ordre	3 964.80 €
002 – Résultat antérieur reporté	561 998.62 €
TOTAUX	2 883 953.53 €

1.1.1. **Les atténuations de charges (Chapitre 013)** – 66 576.55 €

Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie du personnel.

1.1.2. **Les produits des services (Chapitre 70)** – 128 938.17 €

Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses, tels que les ventes de concessions cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, l'accueil de loisirs sans hébergement/Garderie, le camping, le restaurant scolaire...

1.1.3. **Les impôts et taxes (Chapitre 73)** – 1 559 216.72 €

Ce chapitre comprend le montant des impositions directes. A cela s'ajoute l'attribution de compensation ainsi que le fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. D'autres sources de recettes sont la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement.

1.1.4. **Les dotations et participations (Chapitre 74)** – 473 389.56 €

Ce chapitre regroupe essentiellement les dotations de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement, mais également les participations du Regroupement Pédagogique Intercommunal, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Communauté de Communes.

1.1.5. **Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75)** – 81 146.35 €

Ces recettes proviennent exclusivement des revenus des immeubles en location et fermages.

1.1.6. **Les produits exceptionnels (Chapitre 77)** – 8 722.76 €

Ce chapitre comprend essentiellement des remboursements des sinistres par les assurances et les produits des cessions d'immobilisations.

1.1.7. **Les reprises sur provisions et amortissements (Chapitre 78)** – 0.00 €

Ce chapitre comprend essentiellement la reprise sur provision pour créances douteuses.

1.1.8. **Opérations d'ordre (Chapitre 042)** – 3 964.80 €

Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires suite à la reprise du broyeur.

1.1.9. **Le résultat de fonctionnement reporté (Chapitre 002)** – 561 998.62 €

Il s'agit du montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice.

1.2. **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 2 015 716.98 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2025
011 – Charges à caractère général	626 737.14 €
012 – Charges de Personnel	1 169 299.42 €
014 – Atténuation de produits	31 768.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	164 450.22 €
66 – Charges financières	10 836.16 €
67 – Charges spécifiques	105.30 €
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	1 379.94 €
023 – Virement à l'investissement	0.00 €
042 – Opérations d'ordre	11 140.80€
TOTAUX	2 015 716.98 €

1.2.1. **Les dépenses générales (Chapitre 011)** – 626 737.14 €

1.2.1.1. **Achats et variation des stocks (Article 60)** – 319 043.02 €

Ces dépenses sont des dépenses courantes telles que le paiement de l'eau, l'électricité, le combustible, le carburant, l'alimentation, la fourniture de petit équipement ou de vêtements de travail, les fournitures administratives ou scolaires.

1.2.1.2. **Services extérieurs (Article 61)** – 217 613.63 €

Ces dépenses concernent des travaux réalisés par des entreprises extérieures notamment les contrats de prestations de services, les locations immobilières et mobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, l'entretien du matériel roulant et autres, la maintenance, l'assurance ou la documentation générale et technique.

1.2.1.3. **Autres services extérieurs (Article 62)** – 76 110.49 €

Ces dépenses sont liées à des dépenses de personnel extérieur au service, les honoraires, les publications, les transports et déplacements, les frais postaux et de télécommunications et les frais bancaires.

1.2.1.4. **Impôts, taxes et versements assimilés (Art. 63)** – 13 970.00 €

Ces dépenses concernent des versements à des administrations ou autres organismes ainsi que tous les impôts directs et indirects, les taxes sur les véhicules.

1.2.2. **Les dépenses de personnel (Chapitre 012)** – 1 169 299.42 €

Ce chapitre concerne la rémunération du personnel titulaire, non titulaire et contractuel ainsi que les charges sociales correspondantes.

1.2.3. **Les atténuations de produits** (Chapitre 014) – 31 768.00 €

Ce chapitre retrace les impôts et taxes reversés à l'Etat par le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales et le reversement de la taxe de séjour du camping.

1.2.4. **Les Charges de gestion courante** (Chapitre 65) – 164 450.22 €

Ce chapitre comprend les redevances de licences, les indemnités des maires et adjoints, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement versées.

1.2.5. **Les intérêts de la dette** (Chapitre 66) – 10 836.16 €

Ce chapitre regroupe la charge des intérêts suite à des remboursements d'emprunts.

1.2.6. **Les dépenses exceptionnelles** (Chapitre 67) – 105.30 €

Ce chapitre englobe les titres annulés sur l'exercice n-1.

1.2.7. **Les dotations aux provisions et dépréciations** (Chapitre 68) – 1 379.94 €

Ce chapitre comprend essentiellement les dotations aux provisions pour créances douteuses.

1.2.8. **Les opérations d'ordre de transfert entre sections** (Chapitre 042) – 11 140.80 €

Ce chapitre contient les valeurs comptables des immobilisations cédées.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. **Recettes d'investissement**

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 1 113 066.16 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2025
13 – Subventions d'investissement	256 047.00 €
16 – Emprunts	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	0.00 €
23 – Immobilisations en cours	50 909.40 €
10 – FCTVA, Taxe aménagement	103 089.99 €
1068 – Affectation de la section fonctionnement	685 734.97 €
040 – Dotations aux amortissements	11 140.80 €
041 – Opérations patrimoniales	6 144.00 €
27 – Autres immobilisations financières	0.00 €
001 – Résultat antérieur	0.00 €
TOTAUX	1 113 066.16 €

Les recettes ont été constituées par :

- les subventions d'investissement,
- le remboursement du FCTVA et de la taxe d'aménagement,
- le produit des cessions,
- les opérations patrimoniales.

2.2. Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 1 258 279.75 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2025
20 – Immobilisations incorporelles	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	88 236.63 €
23 – Immobilisations en cours	631 539.87 €
10 – Taxe d'aménagement	0.00 €
13 – Subvention d'investissement	0.00 €
16 – Emprunts	126 822.48 €
27 – Autres immobilisations financières	0.00 €
040 – Opérations d'ordre	3 964.80 €
041 – Opérations patrimoniales	6 144.00 €
001 – Résultat antérieur	401 571.97 €
TOTAUX	1 258 279.75€

Les principaux investissements de l'année 2025 ont été les suivants :

☞ Immobilisations corporelles

- Achat de matériels pour les services techniques,
- Achat d'une borne d'affiche,
- Achat du matériel du cabinet dentaire installé à la MSP.

☞ Travaux de bâtiments :

- Travaux conservatoires poterie,
- Travaux d'agrandissement de la bibliothèque,
- Travaux de rénovation énergétique de l'école des Petits,
- Travaux PMR de l'Eglise.

☞ Travaux de voirie :

- Travaux d'aménagement Rue du 4 septembre/rue du Porc.

☞ Travaux d'Eclairage Public :

- Travaux Eclairage Public 2025.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VARICHARDS

A la clôture de l'exercice 2025, le Compte Financier Unique du budget annexe Lotissement Les Varichards fait apparaître un résultat global de 27 061,20 €.

LOTISSEMENT "LES VARICHARDS"

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 011,33 €	90 725,00 €	96 736,33 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 479,11 €	117 318,42 €	123 797,53 €
	Dépenses réalisées	E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	467,78 €	26 593,42 €	27 061,20 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	467,78 €	26 593,42 €	27 061,20 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	467,78 €	26 593,42 €	27 061,20 €

Aucune vente réalisée.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PILORI

A la clôture de l'exercice 2025, le Compte Financier Unique du budget annexe Lotissement Le Pilori fait apparaître un résultat global de – 3 000.00 €.

Lotissement "Le Pilori"

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	410 530,00 €	340 530,00 €	751 060,00 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	410 530,00 €	340 530,00 €	751 060,00 €
	Dépenses réalisées	E	3 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	-3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €

Une étude de faisabilité a été effectuée d'un montant de 3 000.00 €.

BUDGET C. C. A. S.

A la clôture de l'exercice 2025, le Compte Financier Unique du CCAS fait apparaître un résultat de clôture de 7 241.35 €. Pas de section investissement.

CCAS DE BONNY-SUR-LOIRE

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00 €	57 581,87 €	57 581,87 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	35 129,45 €	35 129,45 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00 €	62 920,00 €	62 920,00 €
	Dépenses réalisées	E	0,00 €	32 983,23 €	32 983,23 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0,00 €	2 146,22 €	2 146,22 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00 €	5 068,13 €	5 068,13 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	0,00 €	7 214,35 €	7 214,35 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	0,00 €	7 214,35 €	7 214,35 €